

Communiqué de presse

PROGRAMME VOLTAIRE
Echange scolaire individuel en Allemagne
Session 2013/2014

Contacts Presse Internet :

Ulrike Romberg et Géraldine Gay

Centre Français de Berlin

Centrale Voltaire

Müllerstr. 74

13349 Berlin

ALLEMAGNE

voltaire@centre-francais.de

Tél. +49 30 45 97 93 89 / 01 40 78 18 78

Fax. +49 30 45 97 93 55

Présentation du programme

Le programme Voltaire est coordonné par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et le Centre Français de Berlin, en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale et le Pädagogischer Austauschdienst der Kultusministerkonferenz, et permet à de jeunes collégiens et lycéens d'effectuer un **séjour de six mois en Allemagne**.

▪ Le concept

Ce programme repose sur le principe de **la réciprocité** : l'élève français et l'élève allemand vivent ensemble pour la durée de l'échange, tout d'abord en Allemagne, puis en France. Le séjour des élèves français en Allemagne a lieu du début du mois de mars à la fin du mois d'août. Les participants allemands séjournent en France du début du mois de septembre à la fin du mois de février de l'année scolaire suivante.

▪ L'encadrement et l'accompagnement

Les élèves sont chacun accueillis dans la famille de leur correspondant. Ils suivent les cours dans le même lycée et sont encadrés par un **professeur tuteur** dans chaque établissement, français et allemand, chargé de veiller au bon déroulement de leur scolarité et de leur séjour. Les élèves sont également **parrainés** par un ancien participant au programme Voltaire et peuvent s'adresser à la Centrale Voltaire en cas de problèmes.

▪ L'aide financière

La participation au programme est gratuite. Il n'y a pas de frais d'adhésion ou de participation. Par ailleurs, l'OFAJ verse à chacun des participants un **forfait voyage** et une **bourse de 250 euros** pour leurs dépenses d'ordre culturel (livres, sorties, visites, etc.). Le versement de la subvention est soumis aux conditions suivantes :

- une durée minimale de 23 semaines complètes en Allemagne ;
- l'envoi préalable de la demande de subvention dûment remplie ;
- l'envoi du compte-rendu du séjour en Allemagne et d'une attestation de scolarité de l'établissement d'accueil ;
- l'envoi du compte rendu de l'accueil du correspondant en France.

▪ Le compte-rendu

Les participants doivent **rédigier deux compte-rendu** (de chacun deux pages minimum) de leur expérience. Le **compte-rendu relatif au séjour** en Allemagne sera écrit en allemand, avec une synthèse en français d'une demi-page environ. Il doit être envoyé à la centrale Voltaire à Berlin Au plus tard un mois après le retour en France. Après le retour du correspondant allemand chez lui, l'élève français rédigera un **compte-rendu d'accueil** en français. Il s'agira de décrire cette période de l'échange, toute aussi importante que le séjour à l'étranger.

Les objectifs

- **Acquérir une maîtrise approfondie de la langue allemande**
- **Améliorer ses connaissances de la culture allemande**
- **Apprendre à mieux se connaître et acquérir ainsi une plus grande maturité et une meilleure autonomie**
- **S'ouvrir à l'Europe et au monde en général**

→ Une telle expérience constitue aujourd'hui un véritable **atout sur le marché de l'emploi** où la demande de personnel maîtrisant l'allemand est de plus en plus forte. Tous les secteurs sont concernés : entreprises, administrations nationales, collectivités territoriales, artisanat...

→ La participation à ce programme d'échange de longue durée permet l'acquisition de compétences importantes telles que l'**autonomie**, le **sens des responsabilités**, l'**ouverture d'esprit**, la **tolérance**. Les élèves sont transformés par une telle expérience.

Les compétences requises

Les élèves **de seconde** (également de filière professionnelle) **et de troisième** apprenant l'allemand en France et les élèves de **8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}** en Allemagne peuvent poser leur candidature pour le programme Voltaire au cours du premier trimestre. Les critères de sélection sont principalement basés sur **la personnalité et la motivation** de chaque candidat.

En participant au programme Voltaire, les jeunes doivent être prêts à **découvrir un nouvel environnement**, et faire preuve d'une certaine **faculté d'adaptation à une vie différente** de la leur. En effet, une forte motivation est essentielle pour assurer la pleine réussite de leur séjour.

La procédure de candidature

Pour l'année Voltaire 2013-2014, les candidatures s'effectueront à l'automne 2012 par le biais d'un formulaire de candidature en ligne disponible à l'adresse suivante :

programme-voltaire.xialys.fr

Suite à la parution de l'appel de la candidature au Bulletin Officiel de l'Education Nationale (B.O.E.N.) en septembre, les élèves peuvent s'inscrire en ligne pour le programme Voltaire. Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants **en trois exemplaires** :

- Le **formulaire de candidature rempli en ligne et imprimé**, disponible à l'adresse précisée ci-dessus ;
- Un **courrier de présentation de l'élève** (longueur recommandée : 2 pages) décrivant avec précision ses intérêts, ses activités pendant et hors du temps scolaire et donnant une description de sa vie quotidienne, adressé à son futur partenaire et à sa famille d'accueil (dans la langue du partenaire) ;
- Au moins **six photos** actuelles du candidat, de sa famille, et de son cadre de vie ;
- Une **lettre de motivation** rédigée par ses **parents** décrivant la vie de famille ;
- Une **lettre de motivation** rédigée **par l'élève à l'intention du chef de son établissement scolaire** ;
- Une **copie des deux derniers bulletins scolaires** de l'année précédente ;
- Un **relevé de notes du trimestre en cours**.

Date butoir pour la remise des dossiers au chef d'établissement : 9 novembre 2012. Le chef d'établissement transmet le dossier au service du Rectorat d'Académie chargé de la gestion du programme Voltaire avant la fin novembre.

Une commission de sélection se réunit en janvier afin de procéder à la sélection des élèves et d'attribuer à chacun un correspondant. Il est possible pour les tandems franco-allemands déjà formés de poser leur candidature ensemble. Une fois les candidatures retenues, le suivi administratif des dossiers est assuré par la Centrale Voltaire au Centre Français de Berlin.

Contacts

Ulrike Romberg et Geraldine Gay

Centre Français
Centrale Voltaire
Müllerstr. 74
13349 Berlin
Allemagne

@ : voltaire@centre-francais.de

Tél. : 01 40 78 18 78 (Appels de France)

Tél. : +49 30 45 97 93 51 (Appels de l'Allemagne)

Fax. : +49 30 45 97 93 55

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi : 10h-12h

Lundi, Mercredi, Jeudi : 14h-16h

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre page sur le site du Centre français de Berlin :

www.centre-francais.de/seiten/f/voltaire.html

Ou sur le site de l'OFAJ :

www.ofaj.org/programme-voltaire

Vous y trouverez des comptes-rendus de séjours d'anciens participants et de leurs parents, un récapitulatif des questions fréquemment posées et la liste des interlocuteurs Voltaire dans les rectorats par académie.